Convention de stage pour étudiant-e-s en Master « Sociologie »

Dans le cadre du *Master en sciences sociales* / orientation *Sociologie*, la présente convention règle les rapports entre l’organisme qui offre un stage, l’étudiant-e concerné-e et l’Institut de sociologie.

**L’organisme d’accueil :**

Nom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Le superviseur (ou maître) de stage :

Nom : Prénom :

Téléphone : E-mail :

**L’étudiant(e) :**

Nom : Prénom :

Inscrit en : N° d’Immatriculation :

Téléphone : E-mail :

**L’Institut de sociologie :**

Représenté par le professeur responsable du Master pilier sociologie :

Nom : BALSIGER Prénom : Philip

Téléphone : 032 718 14 30 E-mail : [philip.balsiger@unine.ch](mailto:philip.balsiger@unine.ch)

I. LE STAGE

**Objectifs du stage et tâches du stagiaire** :

**Déroulement du stage** : Du au .

Soit l’équivalent de …….... semaines à plein temps.

**Dotation en crédits ECTS** :

**Rémunération** :  Oui, pour un montant de CHF :

Non

**Mode d’évaluation**:

- Rapport de stage validé par le responsable académique et le professeur responsable des Masters (ou le directeur de mémoire)

**II. L’ETUDIANT(E)** **s’engage à :**

* Se conformer aux règles en vigueur dans l’organisme d’accueil, en particulier à l’obligation de confidentialité ;
* S’acquitter des tâches qui lui seront confiées avec sérieux et professionnalisme
* Attester être couvert(e) par une assurance maladie et accidents et avoir souscrit une assurance garantissant sa propre responsabilité durant la période de stage. L’Université de Neuchâtel est dégagée de toute responsabilité éventuelle à cet égard.

**III. L'ORGANISME D’ACCUEIL s’engage à :**

* Définir un responsable professionnel chargé du suivi du stage de l’étudiant(e) ;
* S’assurer que l’étudiant-e travaille dans des conditions qui lui permettent d’atteindre les objectifs pédagogiques du stage en même temps qu’il-elle s’acquitte de la mission qu’il lui a confiée ;
* Évaluer le travail effectué par l’étudiant(e) et lui délivrer une attestation / évaluation de stage à l’issue de ce dernier.

**IV. L’INSTITUT DE SOCIOLOGIE s’engage à :**

* Assurer l’encadrement et le suivi académique du stage ;
* Jouer le rôle d’intermédiaire entre le stagiaire et l’organisme qui l’accueille en tant que tel.

Les parties signataires confirment avoir pris connaissance des modalités du stage et s’engagent à respecter la présente convention.

Lieu et date : , le

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| L’étudiant(e)    (nom du signataire, signature) | Le/la responsable professionnel  (nom du signataire, signature) | Le/la responsable académique  (nom du signataire, signature) |